



**DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION - NUMÉRO 3001337188**

**AVIS** est, par la présente, donné par le soussigné, qu'un permis de démolition a été demandé pour un **bâtiment résidentiel** situé au :

**2053-2055, 48<sup>e</sup> Avenue, Montréal (Québec)  
District de Pointe-aux-Trembles**

Conformément au *Règlement régissant la démolition d'immeubles (RCA07-30019)*, le Comité d'étude des demandes de démolition (CCU) doit étudier la demande. Il est à noter que les séances du Comité sont publiques.

À cet effet, il tiendra une séance publique à l'endroit suivant :

**Maison du citoyen  
12090, rue Notre-Dame Est, salle J.C. Victorien Roy  
le mardi 20 mars 2018, à compter de 18 h 30**

Toute personne qui veut s'opposer à la délivrance des permis de démolition doit, **dans les dix (10) jours de la publication de l'avis public** ou, à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au secrétaire d'arrondissement, à l'adresse suivante :

Secrétaire d'arrondissement  
Arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles  
12090, rue Notre-Dame Est  
Montréal (Québec) H1B 2Z1  
Téléphone : (514) 868-4349

Montréal, le 28 février 2018

Le secrétaire d'arrondissement  
Charles-Hervé Aka, LL.M., OMA

*Cet avis peut également être consulté sur le site Web de l'arrondissement à l'adresse suivante :*

*[ville.montreal.qc.ca/rdp-pat](http://ville.montreal.qc.ca/rdp-pat)*